

Compte rendu de l'excursion du 15 mai 1983 dans la basse vallée du Lay (Vendée)

par Christian LAHONDÈRE et Jan-Bernard BOUZILLÉ *

Au cours de la matinée nous avons été accompagnés et guidés par M. Yannick TESSIER, propriétaire d'une partie des prairies visitées ; nous le remercions. Le thème de l'excursion était le passage de la végétation des marais doux aux marais salés du littoral, le long de la basse vallée du Lay. Malheureusement, les pluies abondantes du printemps 1983 en Vendée avaient laissé sous plusieurs centimètres d'eau bon nombre de prairies aux environs de Mareuil-sur-Lay, lieu du rendez-vous ; les observations réalisées ont cependant été très intéressantes.

I - La prairie de La Couture à La Tabarière.

Cette prairie avait été choisie parce que c'est à ce niveau que le Lay arrive dans le marais. On observe là le **groupement à *Oenanthe fistulosa* et *Gratiola officinalis***. L'*Oenanthe* est reconnaissable à ses longs rhizomes, la *Gratiola* à ses feuilles opposées sessiles munies de 3 à 5 nervures partant du même point. Les espèces caractéristiques de cet ensemble sont :

= *Cerastium dubium* (= *C. anomalum*), espèce considérée comme très rare dans le Centre-Ouest mais que nous avons rencontrée plusieurs fois dans le Marais Poitevin ;

= *Cardamine parviflora*, un peu moins rare que la précédente et que nous n'avons pas notée dans cette prairie ;

= *Inula britannica* : cette Inule peu commune fleurit surtout à la fin de l'été ; nous n'avions donc guère la possibilité de la distinguer aujourd'hui.

Nous avons en outre relevé dans ce groupement :

Ranunculus repens

Ranunculus flammula

ssp. *flammula*

Ranunculus sardous

Ranunculus acris ssp. *acris*

Rumex crispus

Polygonum amphibium

Senecio aquaticus

ssp. *aquaticus*

Lysimachia nummularia

Cardamine pratensis ssp. *pratensis*

Glyceria fluitans ssp. *fluitans*

Glyceria plicata

Agrostis stolonifera

Alopecurus geniculatus

Carex otrubae

Eleocharis palustris ssp. *palustris*

Galium palustre

Trifolium fragiferum s.l.

Mentha pulegium.

Nous aurions aussi pu rencontrer *Myosotis laxa* ssp. *caespitosa* que la couche d'eau a vraisemblablement soustrait à nos recherches.

(*) Ch. L. : 94, avenue du Parc, 17200 ROYAN.

J.B. B. : 203, Le Moulin Guérin, Landeronde, 85150 LA MOTHE ACHARD.

II - La prairie de la Roseaie de la Bretonnière.

Cette prairie est située dans un bras mort du Lay ; elle est colonisée par le **groupement à *Oenanthe fistulosa* et *Eleocharis palustris***, homologue du groupement précédent mais dans lequel trois espèces des grandes vallées manquent : *Gratiola officinalis*, *Cardamine parviflora*, *Cerastium dubium* ; toutefois ce dernier a été observé dans cette prairie. Nous avons noté ici :

<i>Oenanthe fistulosa</i>	<i>Oenanthe silaifolia</i> (= <i>O. media</i>)
<i>Eleocharis palustris</i> ssp. <i>palustris</i>	<i>Agrostis stolonifera</i>
<i>Ranunculus repens</i>	<i>Phalaris arundinacea</i> ssp. <i>arundinacea</i>
<i>Ranunculus sardous</i>	<i>Alopecurus geniculatus</i>
<i>Trifolium fragiferum</i> s.l.	<i>Veronica scutellata</i>
	<i>Rumex crispus</i> .

Nous n'avons pas observé la présence de *Stellaria palustris* qui est cependant présente dans cette prairie : c'est une espèce que DES ABBAYES ne signale pas dans la partie armoricaine de la Vendée et que LLOYD ne mentionne pas en Charente-Maritime.

Les deux ensembles rencontrés jusqu'à présent correspondent à des groupements de prairies hygrophiles soustraites à l'action du sel. Ce dernier va par contre jouer un rôle important dans les associations suivantes.

III - Le communal de Saint-Benoist-sur-Mer.

Deux groupements peuvent y être individualisés.

1/ Le groupement à *Trifolium squamosum* et *Oenanthe silaifolia*.

Cette association caractérise les milieux méso-hygrophiles saumâtres. Le caractère saumâtre y est marqué par la présence de : *Trifolium squamosum* (= *T. maritimum*), *Carex divisa*, *Alopecurus bulbosus* ; toutefois la rareté de *Trifolium squamosum* peut nous faire penser que les chlorures sont encore peu abondants à ce niveau de la vallée, ce qui est confirmé par la persistance de *Cerastium dubium*, espèce des marais doux. Avec les espèces précédentes nous avons relevé :

<i>Oenanthe silaifolia</i>	<i>Althaea officinalis</i>
<i>Ranunculus repens</i>	<i>Cynosurus cristatus</i>
<i>Ranunculus sardous</i>	<i>Galium palustre</i>
<i>Trifolium pratense</i>	<i>Rumex crispus</i>
<i>Trifolium fragiferum</i> s.l.	<i>Senecio aquaticus</i> ssp. <i>aquaticus</i>
<i>Trifolium micranthum</i>	<i>Bellis perennis</i>
<i>Poa trivialis</i> ssp. <i>trivialis</i>	<i>Taraxacum officinale</i> .

2/ Le groupement à *Ranunculus ophioglossifolius* et *Oenanthe fistulosa*.

Cette association remplace la précédente dans les fonds mouillés, c'est donc un groupement de prairies hygrophiles saumâtres. Avec les espèces caractéristiques, on rencontre ici :

<i>Glyceria plicata</i>	<i>Eleocharis palustris</i> ssp. <i>palustris</i>
<i>Callitriche brutia</i>	<i>Mentha pulegium</i> .

La présence de cette Menthe indique un piétinement du sol par les bestiaux.

IV - Le communal de la Ville d'Angles.

Cinq ensembles y ont été identifiés.

1/ Le groupement à *Parapholis strigosa* et *Hordeum marinum* (*Parapholis strigosae-Hordeetum marinum*).

Cette association, décrite dans la baie du Mont Saint-Michel et dans l'anse de l'Aiguillon, colonise des sols contenant du sel mais rarement atteints par la marée. C'est une association des prairies méso-hygrophiles saumâtres. Les caractéristiques (*Parapholis strigosa* et *Hordeum marinum*) étaient encore mal développées mi-mai, mais la seconde au moins était bien reconnaissable ; elles étaient accompagnées de :

<i>Plantago coronopus</i> ssp. <i>coronopus</i>	<i>Spergularia media</i>
<i>Ranunculus sardous</i>	<i>Carex divisa</i>
	<i>Glyceria</i> sp.
	<i>Trifolium resupinatum</i> .

2/ Le groupement à *Ranunculus ophioglossifolius* et *Oenanthe fistulosa*.

Déjà observée à Saint-Benoist-sur-Mer, cette association des prairies hygrophiles saumâtres renferme ici :

<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	<i>Trifolium michelianum</i>
<i>Oenanthe fistulosa</i>	<i>Myosotis laxa</i> ssp. <i>caespitosa</i>
<i>Scirpus maritimus</i>	<i>Ranunculus sardous</i>
<i>Eleocharis palustris</i> ssp. <i>palustris</i>	<i>Rumex crispus</i>
	<i>Eleocharis uniglumis</i> ssp. <i>uniglumis</i> .

Nous avons d'autre part trouvé sur le sol encore mouillé quatre espèces aquatiques :

<i>Ranunculus baudotii</i>	<i>Ranunculus trichophyllus</i> ssp.
<i>Ranunculus aquatilis</i>	<i>trichophyllus</i> (= <i>R. drouetii</i>)
	<i>Callitriche brutia</i> .

Elles correspondent aux restes d'une végétation aquatique qui devait être beaucoup plus développée quelques semaines plus tôt lorsque la dépression était recouverte par les eaux. *Callitriche brutia* est d'ailleurs, à cette époque, représenté par une forme à fruits pédonculés (f. *pedunculata* auct.) caractéristique des zones émergées.

3/ Le groupement à *Trifolium squamosum* et *Oenanthe silaifolia*.

Ce groupement des prairies mésohygrophiles saumâtres se distingue du même groupement observé à Saint-Benoist-sur-Mer, donc plus haut dans la vallée du Lay, par :

= le développement d'*Hordeum secalinum*, *Lolium perenne* (non notés à Saint-Benoist) et *Bellis perennis*, développement qui correspond sans doute à une forme plus sèche de l'association ;

- = la raréfaction d'*Oenanthe silaifolia* ;
- = l'apparition d'*Iris spuria* ssp. *maritima*.

Ces différents caractères indiquent que la prairie est pâturée et piétinée. Avec les espèces déjà citées se trouvent :

<i>Trifolium squamosum</i>	<i>Carex divisa</i>
<i>Ranunculus repens</i>	<i>Alopecurus bulbosus</i>
<i>Althaea officinalis</i>	<i>Cerastium glomeratum</i>
<i>Trifolium fragiferum</i> s.l.	<i>Lepidium heterophyllum</i>
	<i>Trifolium resupinatum</i> .

Ranunculus ophioglossifolius est une transgressive des milieux plus humides.

4/ Le groupement à *Scirpus maritimus*.

Celui-ci occupe la bordure d'une dépression. Nous y avons relevé :

<i>Scirpus maritimus</i> (dominant)	<i>Rumex crispus</i>
<i>Scirpus lacustris</i> ssp. <i>lacustris</i>	<i>Eleocharis uniglumis</i> ssp. <i>uniglumis</i>
<i>Lycopus europaeus</i> ssp. <i>europaeus</i>	<i>Ranunculus sardous</i>
<i>Althaea officinalis</i>	<i>Galium palustre</i>
<i>Mentha aquatica</i>	<i>Agrostis stolonifera</i>
	<i>Lemna trisulca</i>
	<i>Iris pseudacorus</i> .

5/ Le groupement à *Scirpus lacustris*.

Il occupe le fond de la dépression précédente :

<i>Scirpus lacustris</i> ssp. <i>lacustris</i>	et <i>Iris pseudacorus</i> (dominants)
<i>Rumex crispus</i>	<i>Galium palustre</i>
	<i>Althaea officinalis</i> .

V - Le Clos Buet.

On y a observé deux ensembles.

1/ Le groupement des friches nitrophiles et thermophiles à *Carduus tenuiflorus* (association non encore décrite).

Ce groupement peut être observé çà et là en Vendée et Charente-Maritime littorales. On trouve là :

= des espèces formant le fond de la végétation partout où elle peut être observée :

<i>Carduus tenuiflorus</i>	<i>Galium aparine</i>
<i>Conium maculatum</i>	<i>Brassica nigra</i>
<i>Torilis nodosa</i>	<i>Dipsacus fullonum</i>

= des espèces transgressives de milieux voisins :

- espèces halophiles comme *Beta vulgaris* ssp. *maritima* ;
- espèces prairiales comme *Silene alba* ssp. *alba* (= *Melandryum album*) ;
- espèces accidentelles comme *Borago officinalis*.

2/ Le groupement à *Rumex palustris* et *Ranunculus sceleratus* ssp. *sceleratus*.

Cette association borde les typhaies et les roselières à *Scirpus maritimus* ; au Clos Buet elle renferme :

<i>Rumex palustris</i>	<i>Galium palustre</i>
<i>Ranunculus sceleratus</i> ssp. <i>sceleratus</i>	<i>Alisma plantago-aquatica</i>
<i>Scirpus lacustris</i> ssp. <i>tabernaemontani</i>	<i>Eleocharis uniglumis</i> ssp. <i>uniglumis</i>
<i>Trifolium fragiferum</i> s.l.	<i>Scirpus maritimus</i>
	<i>Carex otrubae</i>
	<i>Apium nodiflorum</i>
	<i>Rumex crispus</i> .

A un niveau inférieur s'étend une typhaie à *Typha latifolia* et *Scirpus lacustris* ssp. *tabernaemontani*. Une forme très piétinée du groupement à *Hordeum secalinum* et *Lolium perenne* succède à l'association à *Rumex palustris* à un niveau supérieur avec :

<i>Hordeum secalinum</i>	<i>Trifolium pratense</i>
<i>Lolium perenne</i>	<i>Bellis perennis</i>
<i>Ranunculus repens</i>	<i>Alopecurus bulbosus</i> .